



## 4<sup>ème</sup> COMITE D'ORIENTATION

### 20 novembre 2014

## SYNTHESE DES ACTIONS

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (appelé aussi Pôle lagunes) a été créé en 2001 dans le cadre du 1<sup>er</sup> Plan national d'action en faveur des zones humides de 1995, en vue de susciter et d'accompagner les initiatives locales de gestion durable des zones humides.

En 2014, le ministère en charge de l'écologie a souhaité formaliser le rôle joué par les Pôles-relais zones humides par une charte de reconnaissance de leurs missions. Cette place a également été réaffirmée dans le troisième plan national d'action en faveur des milieux humides (2014-2018).

Ce 4<sup>ème</sup> Comité d'orientation prévoit de présenter ce nouveau plan national et de réfléchir à la façon dont le Pôle lagunes pourra y inscrire son action pour l'avenir, à la lumière des recommandations déjà formulées en 2009, 2010 et 2012. Ce document constitue une base de réflexions pour ce travail.



# Présentation

## du Pôle-relais lagunes méditerranéennes



Pôle-relais  
Zones Humides

### - Les Pôles-relais Zones Humides, le contexte national -

Les [Pôles-relais Zones Humides](#) ont été créés dans la continuité du 1<sup>er</sup> Plan national d'action en faveur des zones humides (PNAZH). Ce plan, mis en place en 1995, faisait suite au rapport du préfet Bernard indiquant la perte de la moitié des zones humides françaises depuis 1960, liée notamment aux incohérences des différentes législations et aides publiques de l'Etat.

Parmi les différents outils développés suite à ce plan national, le réseau des Pôles-relais Zones Humides, a été initié en 2001, pour susciter et accompagner les initiatives locales en faveur d'une gestion durable des zones humides et relayer le plan d'action vers les acteurs de terrain.

Aujourd'hui, cinq Pôles-relais s'intéressent à l'ensemble des zones humides : tourbières ; lagunes méditerranéennes ; marais Atlantiques, Manche et mer du Nord ; mares, zones humides intérieures et vallées alluviales ; mangroves et zones humides d'Outre-mer.

Depuis 2008, les Pôles-relais sont coordonnés par l'Onema qui gère leur financement pour le compte de l'Etat, coordonne leurs actions et anime également le [Portail national zones humides](#). Depuis 2014, les Pôles-relais bénéficient [d'un label national de reconnaissance](#) de leur action de diffusion et d'échange de connaissances, attribué par l'Etat pour une durée de 3 ans renouvelable.

Cette place a également été réaffirmée dans le troisième [plan national d'action en faveur des milieux humides \(2014-2018\)](#), notamment au sein de l'axe destiné à « mieux faire connaître les milieux humides et les services qu'ils rendent ».

### - Des missions communes, en faveur d'une gestion durable des zones humides -

Chaque Pôle-relais Zones Humides vise deux [objectifs principaux](#) :

- **mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques** afin de les diffuser auprès des acteurs/gestionnaires pour agir plus efficacement pour la préservation et la restauration de ces milieux ;
- **constituer un réseau d'échanges** des différents acteurs concernés - gestionnaires, agents des collectivités territoriales et de l'Etat, élus, socio-professionnels, scientifiques, grand public - et entre Pôles-relais.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a pour objectif final de participer à l'amélioration de la situation des lagunes méditerranéennes françaises. L'hypothèse formulée par le programme est en effet que l'information, l'échange sur les bonnes pratiques, la sensibilisation permettent d'améliorer effectivement les pratiques de gestion sur le terrain et la reconnaissance de ces milieux.

### - Le Pôle-relais lagunes, au plus près du terrain... -

Depuis 13 ans, le Pôle lagunes a ainsi mis en œuvre une déclinaison de ces objectifs sur les régions Languedoc-Roussillon (LR), Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et Corse.

Son originalité a été d'afficher dès le départ une volonté d'être représenté dans chacune de ces régions et de créer des liens privilégiés avec les acteurs locaux - élus, gestionnaires, socio-professionnels, scientifiques, etc.

La Tour du Valat, chargée de la coordination du Pôle lagunes, s'est ainsi associée au Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) et à l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC).

Le Pôle lagunes est de ce fait un programme innovant par sa transversalité, au service des acteurs des milieux lagunaires sans distinction géographique ou administrative. Sa réactivité, sa présence régulière auprès des acteurs des lagunes, sa capacité à tisser des liens, à donner du sens à ce réseau d'acteurs, lui permet notamment d'être de plus en plus sollicité pour l'aide au montage de projets au sein desquels il apparaît comme une passerelle entre les acteurs, un vecteur d'informations.

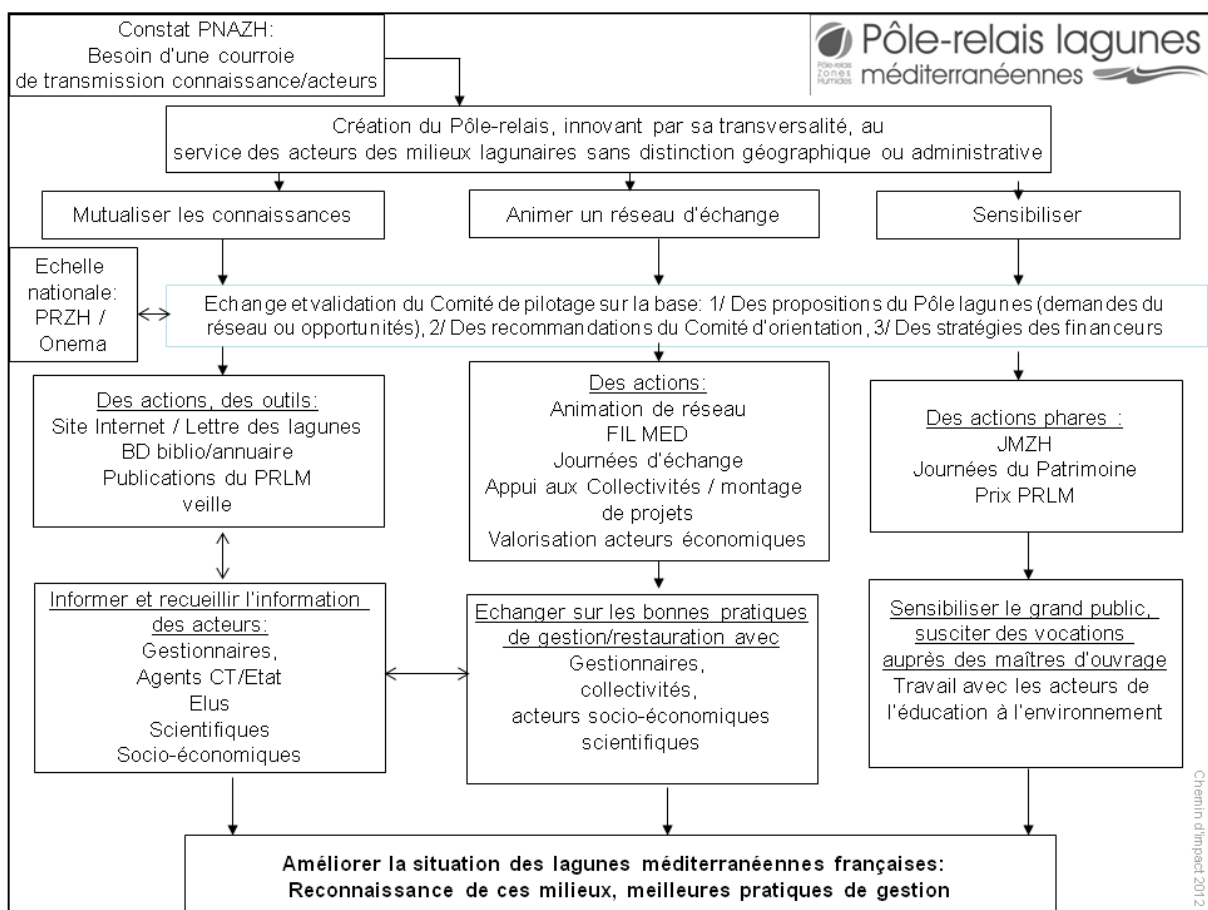
**...un pilotage concerté –**

Le fonctionnement du Pôle lagunes est similaire aux autres Pôles-relais : pilotage par une DREAL locale, la DREAL PACA, avec l'appui de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Depuis 2008, le fonctionnement du Pôle lagunes s'articule autour de deux organes de gouvernance :

- **un Comité de pilotage**, de composition restreinte autour des financeurs principaux du Pôle lagunes, qui définit les orientations et priorités d'action du Pôle lagunes et s'assure de leur bonne réalisation.
- **un Comité d'orientation**, organe d'échanges et de réflexions entre décideurs, scientifiques et socioprofessionnels, qui produit une fois tous les deux ans, des recommandations sur ses orientations.

La stratégie d'action du Pôle lagunes peut être schématisée comme suit :



Retrouvez ci-après le schéma de fonctionnement du Pôle lagunes :



# Les objectifs du Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Pour favoriser une meilleure reconnaissance des lagunes méditerranéennes et encourager de meilleures pratiques de gestion, le Pôle lagunes organise son action selon 3 axes : (1) Mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques, (2) Animer un réseau d'échanges, (3) Sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés.

Afin de donner un cadre à la réflexion de ce Comor 2014, ces 3 axes sont illustrés ci-après par une synthèse de quelques actions clefs, dont l'avancement vous est présenté depuis le Comor de septembre 2012.



Idées des Comor précédents retenues dans le programme d'actions

## Axe 1 : Mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques

*Les outils du Pôle lagunes : recueillir et diffuser l'information des lagunes.*

Les deux dernières années ont permis de déployer largement les outils nouvellement créés en 2012 pour améliorer la diffusion de l'information au sein du réseau.

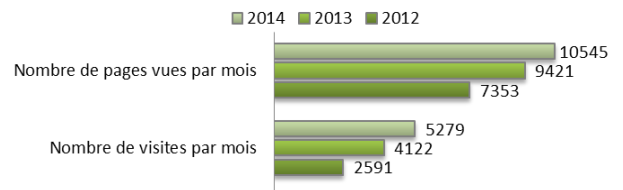
### Développement majeur du site internet [www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org) et sa newsletter 'Lettre des lagunes'



La nouvelle version du site Internet, mise en ligne à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides 2012, est le support d'un développement majeur de la diffusion des actualités des lagunes.

En 2 ans, le site Internet a plus que triplé son nombre de pages avec aujourd'hui plus de **1 000 pages de contenu**, reliées entre elles pour capitaliser sur les informations diffusées.

Sa consultation progresse également avec un doublement du nombre de visites par mois, qui s'élève aujourd'hui à **5 300 visites mensuelles**. Depuis sa mise en ligne il y a 2 ans, ce portail de l'information sur les lagunes a déjà reçu 132 000 visites, soit **300 000 pages vues**.



>> Fréquentation du site Internet de 2012 à 2014



**2 400 acteurs** des lagunes des régions méditerranéennes et au-delà sont aujourd'hui destinataires de la newsletter '[Lettre des lagunes](#)', soit une progression d'environ 1000 destinataires en 2 ans.

Cette lettre, envoyée neuf fois par an, bénéficie toujours de nombreuses contributions du réseau par ses membres actifs, montrant ainsi une appropriation grandissante de l'outil.

## Une base de données bibliographiques plus fonctionnelle et mieux valorisée



La base de données remise à jour en 2011 bénéficie d'une interface conviviale, met à disposition des dossiers thématiques en lien avec le site Internet et permet la diffusion sélective de l'information (envoi ciblé de nouvelles publications aux abonnés).

Près de 750 documents ont été ajoutés ces deux dernières années, soit 150 de plus que sur la période biennale précédente.

Aujourd'hui, la BD compte **6 250 notices** dont une majeure partie téléchargeable en pdf, issues de la veille informative et de la 'littérature grise'<sup>1</sup> transmise par notre réseau d'acteurs des lagunes.

Environ 20% des notices de la BD sont valorisées à l'échelle nationale sur le [Portail national « les documents techniques sur l'eau »](#) auquel contribuent aujourd'hui des organismes comme l'Onema, les Agences de l'eau, l'Ifremer, le BRGM, etc. et à terme l'ensemble des Pôles-relais Zones Humides.

Cette valorisation nationale permet d'amplifier la consultation jugée auparavant trop restreinte au regard de ses potentialités : environ **2 900 visiteurs annuels** ont consulté cet outil contre 700 en 2011.

Par ailleurs, [l'annuaire des compétences](#) compte 781 acteurs et 360 structures.

## Des publications pour rassembler les connaissances ou les bonnes pratiques

Plusieurs [publications](#) ciblées pour des publics particuliers ont vu le jour en 2013 et 2014, à noter :



- La brochure à destination des touristes : ['Et si on partait découvrir les lagunes ? Une découverte respectueuse des lagunes méditerranéennes'](#) en collaboration avec le LIFE+ LAG'Nature 2009-2013 a été traduite en anglais : 'What if we set off to visit the lagoons?' (2014)

- [L'atlas des zones humides de Corse](#) (2013) à destination des élus et acteurs en concertation avec la DREAL de Corse et l'Agence de l'eau RMC.



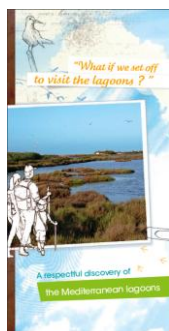
- La méthode à destination des structures opératrices/animatrices de sites Natura 2000 : [L'évaluation de l'état de conservation de l'habitat 1150-2\\* Lagunes côtières méditerranéennes à l'échelle du site Natura 2000](#) a fait l'objet d'un rapport de contribution à la méthodologie nationale (2013) et d'un test de la méthode proposée (2014), afin d'enrichir un guide d'application national développé par le MNHN.

- [L'état des lieux des opérations de connaissance et de gestion des milieux humides littoraux en LR](#) (2013), afin d'alimenter le plan d'action zones humides littorales et lagunes du SRCE.

- Les Lettres des lagunes Hors-série : ['Les outils disponibles pour la connaissance sur les zones humides'](#) (2014) et à venir fin 2014 sur le thème 'Lagunes et pesticides'.



- Des fiches retour d'expérience co-réalisées avec les acteurs des lagunes méditerranéennes, au nombre de 11 depuis 2011 et 4 à venir, postées sur le [Portail national zones humides](#), afin de susciter des vocations auprès d'autres maîtres d'ouvrage.



<sup>1</sup> Rapports d'études, de stage, d'activité, notes techniques, actes de séminaires, thèses, etc.

## Axe 2 : Animer un réseau d'échange

*Mutualiser les bonnes pratiques de gestion et de restauration*



### Des formations avec les 'experts' du réseau

- [«Méthodes d'inventaire et de suivi des populations de Cistude d'Europe»](#), mai 2013: cette formation organisée sur le domaine de la Tour du Valat (13), en partenariat avec le CEN PACA et la DREAL PACA était dédiée aux membres du comité de suivi du PNA Cistude en région PACA, afin de transmettre les connaissances nécessaires à la mise en place d'un inventaire et/ou d'un suivi des populations de cette espèce de tortue. Une vingtaine de gestionnaires sont venus y assister.



- [« Reconnaissance des Characées en zones humides lagunaires »](#), juin 2013 : cette formation a été réalisée en collaboration avec l'ONCFS à la suite d'une formation plus générale sur les macrophytes organisée en 2012. 12 personnes représentant 7 structures de gestion de lagunes et zones humides de LR et PACA se sont réunies sur le site des Salines de Villeneuve (34).



- [« Diagnostic des roselières en faveur de l'avifaune paludicole »](#), octobre 2014 : 34 participants venus de LR et PACA se sont réunis sur le site de la Maison de la nature de Lattes (34), afin de partager leurs expériences et de bénéficier de l'éclairage d'un chercheur de la Tour du Valat, autour de la potentialité d'accueil pour l'avifaune et d'outils d'évaluation des roselières.

**Plus de 75% des participants tout à fait satisfaits** (les autres se disant 'plutôt satisfaits') par rapport à leurs attentes selon les évaluations des formations 2013 :

Outre les apports théoriques et pratiques, les participants ont souligné les points forts suivants: les retours d'expériences concrets, les échanges avec les autres acteurs gestionnaires ou scientifiques sur des problématiques similaires, la dynamisation du réseau.

### Des journées d'échange : partager les bonnes idées, nourrir de nouveaux projets



La journée d'échanges dédiée aux [« indicateurs de suivi de la fréquentation sur les milieux littoraux »](#) en juin 2014 sur le site des Marais du Vigueirat (13) a permis aux 46 participants de partager leurs expériences et questionnements. Gestionnaires de milieux littoraux méditerranéens de LR et PACA, chercheurs de l'université de Lille et de Brest étaient venus mutualiser les connaissances et expériences d'étude de la fréquentation. Des besoins en matière de méthodologie spécifique aux sites gérés ont été exprimés par certains gestionnaires et pourront faire l'objet d'actions futures du Pôle lagunes.



### Une plateforme Recherche-gestion : les scientifiques et gestionnaires à l'œuvre!

Plébiscité par le Comor 2012, cette nouvelle action a fait l'objet d'un travail sur le cadre spécifique à donner à cette [plateforme Recherche-Gestion](#) visant à réunir scientifiques et gestionnaires pour favoriser le transfert de connaissances et le montage de projets collaboratifs.



Une première rencontre a été co-organisée par le Pôle lagunes : la [restitution finale du projet de recherche Gelamed](#) sur l'étude du plancton gélatineux aux gestionnaires en juin 2013. Les échanges ont permis de partager les préoccupations sur les lagunes, un premier pas vers de futurs projets conjoints. Par ailleurs, une journée d'échange sur le thème de la télédétection et cartographie des milieux lagunaires est en préparation d'ici fin 2014.



## Le FILMED : un lien entre gestionnaires pour le suivi des lagunes

Le [Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes](#) réunit les gestionnaires de LR et PACA pour échanger sur les protocoles, l'étalonnage du matériel et les résultats du suivi des lagunes, avec l'aide d'un référent technique. Toutes les données sont consignées dans une base de données à accès réservé, et dont les résultats de suivi sont disponibles sur notre site Internet. Un FILMED adapté à la région Corse est en cours de montage.

Le FILMED a été présenté à l'occasion du [Forum national des gestionnaires](#) 2013 sur le thème de la contribution des suivis écologiques à la gestion et à l'évolution de la biodiversité. Ce réseau plébiscité par les gestionnaires pour son soutien dans leurs activités de suivi et également sollicité pour

divers travaux de recherche sur ces milieux, rencontre aujourd'hui des difficultés de financement.

### Montage de nouveaux projets

Preuve qu'il a démontré son rôle de catalyseur, de vecteur d'information auprès des acteurs des lagunes, le Pôle lagunes est de plus en plus sollicité en tant que partenaire dans le montage de projets.

Depuis 2012, deux projets d'ampleur ont été développés :

- Le projet Feder '[Renforcer les activités du Pôle-relais lagunes méditerranéennes en PACA 2012-2014](#)' a permis la création d'un troisième poste axé sur l'animation en Région PACA.

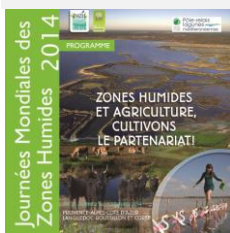
- Le projet Feder '[Valorisation paysagère des milieux lagunaires et de l'étang de Berre](#)' 2014-2015 prévoit la réalisation de deux films qui sortiront à l'été 2015 à destination du jeune public d'une part, et des élus et acteurs de la gestion et de l'aménagement.

Enfin, le Pôle lagunes est en réseau au niveau national avec l'ensemble des Pôles-relais Zones Humides coordonnés par l'Onema, l'association Ramsar France créée en 2011 et la SNPN en tant que correspondant ONG national pour le programme de Communication Education Sensibilisation Participation (CESP) lié à la convention de Ramsar.

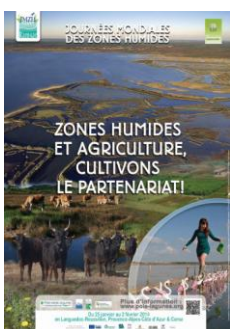
## Axe 3 : Sensibiliser autour d'actions phares

*Des actions phares sur les enjeux des lagunes pour susciter davantage d'initiatives favorables.*

### Les Journées mondiales des zones humides : une ampleur grandissante



L'année 2014 a marqué les 10 ans de coordination par le Pôle lagunes des [Journées mondiales des zones humides](#) de Méditerranée autour du 2 février. Cet événement continue de mobiliser le grand public avec environ **4000 participants comptabilisés en 2013** et **5600 en 2014** autour d'environ 90 animations proposées à l'échelle des 3 régions. La participation n'a cependant pas atteint le record de fréquentation de 2011 où 6000 personnes s'étaient mobilisées, sous une météo très favorable. Des documents de communication (affiches, programmes) ont été diffusés à plusieurs milliers d'exemplaires et l'ensemble des animations relayées au niveau national sur le [Portail national zones humides](#).



Nouveauté : En 2013 et 2014, des animations spécifiques au public scolaire ou en accueil collectif de mineurs ont été mises en place en PACA en collaboration avec le Graine PACA. Par ailleurs, le Pôle lagunes a organisé en 2014 une manifestation sur le thème "[Agriculture et zones humides en Camargue](#)" avec plus de 70 participants réunis au Parc naturel régional de Camargue pour discuter des perspectives qui s'offrent aux agriculteurs pour rendre leurs activités plus durables. Toutes les structures organisatrices ont été destinataires du bilan papier.





## Les Journées du patrimoine, une mobilisation record entre culture et nature !

Le Pôle lagunes a poursuivi sa coordination des [Journées européennes du patrimoine](#) adaptées aux lagunes avec la réalisation d'affiches et programmes papier.

Le thème 2014 'Patrimoine culturel, patrimoine naturel' a été particulièrement porteur avec **10 500 participants mobilisés autour de 111 animations proposées sur 35 sites lagunaires** et alentours des régions Languedoc-Roussillon, PACA et Corse (contre 7500 participants, 90 animations proposées sur 29 sites lagunaires en 2013).

Toutes les structures organisatrices seront destinataires d'un bilan papier plus communiquant, charté sur le bilan des JMZH.



Le Pôle lagunes promeut sur son site Internet d'autres événements de sensibilisation concernant les lagunes comme Fréquence Grenouille, la Fête de la nature, etc.



## Seconde édition du Prix Pôle-relais lagunes 2013

Le [Prix Pôle-relais lagunes](#) a pour objectif depuis 2011 de valoriser des actions innovantes, sensibiliser les élus et susciter des vocations.

La 2<sup>e</sup> édition a été organisée sur le thème de la culture et de la création artistique sur les territoires lagunaires, en parallèle de l'évènement Marseille Provence 2013. Le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée a été récompensé pour « les Archives du sensible ». La remise du prix a eu lieu à l'occasion de la fête du PNR de Camargue d'octobre 2013 en présence du Président de la région PACA. Le prix a consisté en la réalisation d'un court métrage sur leur projet. La prochaine édition de ce prix aura lieu en 2015.

## Conclusion

La synthèse de ces quelques actions passées et actuelles du Pôle lagunes, dont une bonne part émane des Comor précédents, serviront de base de réflexions aux ateliers du prochain Comité d'orientation du 20 novembre 2014. Parmi les missions déjà réalisées par le Pôle lagunes, il sera question de solliciter le Comor sur la ou les pistes d'amélioration qui peuvent être renforcées ou prioritaires.

Aujourd'hui reconnu et bien identifié dans les trois régions méditerranéennes, le Pôle lagunes semble être devenu un maillon essentiel à la communication de la gestion et de la protection des lagunes aux yeux des gestionnaires, des collectivités et des administrations. Néanmoins, si la qualité des milieux lagunaires s'est globalement améliorée grâce à la généralisation d'outils de gestion concertés, elle reste préoccupante pour certains éléments. A titre d'exemple, la qualité des eaux subit encore trop souvent les pressions des bassins versants liées aux industries, à l'agriculture intensive, à l'urbanisation galopante sur un littoral toujours plus attractif.

Dans ce contexte, l'enjeu du Pôle lagunes pour les deux prochaines années sera donc de poursuivre les efforts investis jusqu'ici et d'optimiser son action au regard de vos préoccupations et besoins en tant qu'acteurs des lagunes, afin de bâtir un programme plus pertinent et efficace.

Le Pôle lagunes remercie l'ensemble de ses partenaires techniques et financiers :

